

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL (MARNDR)**

**PROGRAMME NATIONAL D'ALERTE PRÉCOCE EN CAS D'INONDATION
(PNAP)**

CONCOURS DE MÉRITE LIMITÉ - CML N^o. 02

PRÊT BID 1642/SF-HA

**AVIS SPÉCIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉS POUR L'ÉLABORATION
ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE COMMUNICATION ÉCRITE ET
VERBALE POUR LA GESTION LOCALE DU RISQUE D'INONDATION ET
DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE**

Le Gouvernement haïtien a conclu un accord de Prêt (Prêt 1642/SF-HA) avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID) afin de financer le Programme National d'Alerte Précoce en cas d'Inondation. De concert avec le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT), à travers sa Direction de Protection Civile (DPC), le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) mettra en œuvre ce programme suivant un Protocole d'Accord intervenu entre les deux (2) Institutions. Il a été décidé d'utiliser une partie des fonds de ce financement pour des contrats de services consultatifs avec un bureau de consultants pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication écrite et verbale pour la gestion locale du risque d'inondation et des systèmes d'alerte y relatifs.

En conséquence, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural vient de lancer des invitations à un nombre limité de firmes de consultation pour la présentation des offres technique et financière sous plis cachetés, pour **l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication écrite et verbale pour la gestion locale du risque d'inondation et des systèmes d'alerte y relatifs**. Au titre de cette prestation, le consultant aura comme mandat, de définir un processus interactif d'échange d'informations et d'opinions sur le risque Inondation entre les évaluateurs des risques, les gestionnaires des risques et les autres parties intéressées, notamment le grand public.

Toute autre firme compétente en la matière et qui désire participer à cet appel d'offres peut retirer un jeu complet des documents d'Appel d'Offres, en français, à partir du 29 octobre 2008, de 8 h. am à 4 h. pm, soit par une demande écrite ou en se présentant en personne, à l'adresse indiquée ci-dessous et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de US\$ 100.00 dollars ou 4000.00 gourdes. La forme de paiement sera un chèque de Direction émis à l'ordre du MARNDR/PNAP. Les documents d'appel d'offres pourront aussi être envoyés par service de courrier lequel devra être payé par la Firme. Le Ministère n'endossera pas la responsabilité pour les dossiers perdus ou livrés tardivement.

Les soumissions devront être remises à l'adresse indiquée dans les documents **avant ou au plus tard le 20 novembre 2008, à midi, heure locale**. Les soumissions tardives seront rejetées. Les offres techniques seront ouvertes durant un acte public le même jour à 12h30 pm, heure locale, en présence des représentants des candidats qui désirent assister à l'ouverture, à l'adresse ci-dessous.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural ne sera en aucun cas responsable des dépenses encourues par le candidat pour la préparation ou la présentation de sa requête.

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

Unité d'Exécution Programme National d'Alerte Précoce en cas d'Inondation

Adresse : Bureau de Coordination du PIA, Damien, route Nationale no 1, Haïti

Tel : (509) 346-206-76 / (509) 375-421-26 / (509) 373-051-10

E-mail : alerteprecoce_haiti@yahoo.fr

Joanas GUE

MINISTRE